Alors que se prépare la campagne tarifaire des établissements hospitaliers pour 2014, les fédérations hospitalières évoquent une possible dégradation des comptes des hôpitaux en 2013.

Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, et Bernard CAZENEUVE, Ministre délégué chargé du Budget, soulignent qu'aucune donnée ne permet à ce jour de confirmer ou d'anticiper une dégradation du résultat des hôpitaux publics.

Ils rappellent que les hôpitaux publics s'inscrivent dans une trajectoire d'équilibre puisqu'un excédent de 117 millions d'euros a été constaté en 2012 après plusieurs années de déficit. Par ces efforts de gestion, ils contribuent à la maîtrise des dépenses d'assurance-maladie.

Cette amélioration globale traduit l'engagement de la communauté hospitalière pour améliorer de façon continue l'efficience et la qualité des prises en charge des patients. Le ministère des Affaires sociales et de la Santé soutient les hôpitaux publics en permettant un effort d'investissement de 4,5Md€ par an et en accompagnant spécifiquement les établissements en difficultés dans leur projet de retour à l'équilibre.

Le niveau des dépenses d'assurance-maladie comme les résultats des hôpitaux publics pour l'année 2013 seront connus à la fin du mois de mars 2014. D'ores et déjà, il est acquis que les dépenses d'assurance-maladie ont été inférieures d'au moins un milliard d'euros par rapport à l'objectif fixé initialement. La fiabilité des comptes des hôpitaux sera d'ailleurs renforcée grâce à l'engagement des établissements dans le processus de certification des comptes engagé depuis plusieurs années.

Le Gouvernement arrêtera prochainement les tarifs hospitaliers 2014 dans une logique d'efficience et conformément aux objectifs de rétablissement des comptes fixés par la loi de financement de la sécurité sociale 2014.